



FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME

« DÉCOUVERTE DE LA FGTA-FO »

FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL

Diffusion

Version V 0.1

Référence :

Durée : 3 jours (21 heures)

Tarif : 300€ HT par stagiaire (Prix Public)

Contact : secretariat@inacs.fr

❖ Public visé

- Membres du Comité social et économique
- Délégués et représentants syndicaux

❖ Prérequis

- Aucun prérequis pour participer à cette formation

❖ Objectifs opérationnels / compétences visées

- Connaître les origines et l'histoire du mouvement syndical
- Identifier les grandes avancées sociales et les thèmes majeurs de la conquête syndicale
- Comprendre le fonctionnement du syndicat
- Connaître la FGTA, ses acteurs et ses valeurs
- Connaître et savoir utiliser les services proposés par la FGTA

❖ Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître l'historique syndicale d'hier à aujourd'hui
- Comprendre les spécificités de Force Ouvrière
- Comprendre les niveaux de la négociation et la hiérarchie des normes
- Connaître l'équipe fédérale

Institut National de l'Alimentation, des Commerces et des Services

15, avenue Victor Hugo – 92170 Vanves - secretariat@inacs.fr

Enregistré sous le n° 11752406275 auprès du Préfet de Région d'Ile de France -

N° Siret : 403828023 00032 – TVA : FR 59 403 828 023

1



FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME

« DÉCOUVERTE DE LA FGTA-FO »

FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL

Diffusion

Version V 0.1

- Différencier les secteurs d'activité de la FGTA
- Utiliser et promouvoir les outils de la FGTA (plateforme avantages, juridique, communication, formation INACS)
- Défendre le rôle et l'action du syndicat
- Développer l'audience du syndicat

❖ Durée et modalités d'organisation

- Durée totale : 3 jours, soit 21 heures
- Horaires : matin : 09h00 – 12h30 / après-midi : 13h30 – 17h00
- Type de formation : inter entreprise ou intra entreprise
- Organisation : formation en présentiel ou distanciel
- Nombre maximum de stagiaires prévu : 15
- Nombre minimum de stagiaires prévu : 6

❖ Lieu de réalisation de l'action de formation

- INACS – 15 Avenue Victor Hugo – 92170 VANVES
Ligne 13 – Malakoff Plateau de Vanves
Bus 58 – Arrêt Michelet
- Sur le site de l'entreprise ou dans des salles de séminaire lors de formation intra-entreprise

❖ Accessibilité & prise en compte des situations de handicap

Pour toutes nos formations, nous réalisons des études préalables à la formation pour adapter nos locaux, nos modalités pédagogiques et d'animation de la formation en fonction de la situation de handicap portée à notre connaissance. En fonction des besoins spécifiques, nous mettrons tout en œuvre avec nos partenaires spécialisés pour réaliser la prestation.

Institut National de l'Alimentation, des Commerces et des Services

15, avenue Victor Hugo – 92170 Vanves - secretariat@inacs.fr

Enregistré sous le n° 11752406275 auprès du Préfet de Région d'Ile de France -

N° Siret : 403828023 00032 – TVA : FR 59 403 828 023

2



FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME

« DÉCOUVERTE DE LA FGTA-FO »

FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL

Diffusion

Version V 0.1

Le référent handicap est Mr Hugo Crimersmois, pour toute demande, merci de bien vouloir le contacter par mail : hugo.crimersmois@dohconsultants.com

❖ Délai d'accès

La durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation est de 2 mois.

❖ Prix de la prestation

- **100 € HT par jour et par stagiaire, soit 300€ HT pour 3 jours par stagiaire**

Tous les prix sont indiqués en euros et hors taxes. Ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur au jour de l'émission de la facture correspondante.

❖ Modalités de règlement

Le paiement sera dû à 30 jours à compter de la date de réception de la facture.

❖ Méthodes et moyens pédagogiques

- Alternance de pratique et de théorie dans le cadre de l'apprentissage sur des situations apportées par l'intervenant ou par les stagiaires.
- Mise à disposition d'un support pédagogique à l'issue de la formation.
- Cas pratique sur mesure.
- Conseils individualisés immédiatement applicables.

Institut National de l'Alimentation, des Commerces et des Services

15, avenue Victor Hugo – 92170 Vanves - secretariat@inacs.fr

Enregistré sous le n° 11752406275 auprès du Préfet de Région d'Ile de France -

N° Siret : 403828023 00032 – TVA : FR 59 403 828 023

3



FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME

« DÉCOUVERTE DE LA FGTA-FO »

FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL

Diffusion

Version V 0.1

❖ Programme de la formation

	Matin	Après-midi
Jour 1	<p>9h00 – 10h30 L’historique et le contexte général au 19^{ème} siècle La création du mouvement syndical La Charte d’Amiens : document fondateur</p> <p>10h45 – 12h15 Du syndicat unique à la création des syndicats majeurs La mise en place du paysage syndical actuel Les grandes dates des négociations syndicales Les accords majeurs et les avancées sociales</p>	<p>13h45 – 15h15 Les différents mandats syndicaux Le fonctionnement syndical La cotisation syndicale L’importance de l’adhésion</p> <p>15h30 – 17h00 Le service juridique fédéral et son équipe au service des adhérents La veille juridique fédérale et ses outils numériques Les experts au service de la FGTA et de ses syndicats</p>
Jour 2	<p>9h00 – 10h30 Force Ouvrière 1947 : la naissance de FO Les grands personnages FO au cours de l’histoire : de Léon Jouhaux à Yves Veyrier La place de FO dans le paysage syndical</p>	<p>13h45 – 15h15 L’importance de la relation humaine et de la posture du délégué syndical S’organiser à titre individuel La force du travail d’équipe Planifier les tâches du syndicat</p>

Institut National de l’Alimentation, des Commerces et des Services

15, avenue Victor Hugo – 92170 Vanves - secretariat@inacs.fr

Enregistré sous le n° 11752406275 auprès du Préfet de Région d’Ile de France -

N° Siret : 403828023 00032 – TVA : FR 59 403 828 023

4



FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME

« DÉCOUVERTE DE LA FGTA-FO »

FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL

Diffusion

Version V 0.1

	<p>La FGTA au sein de la confédération FO</p> <p>10h45 – 12h15 La loi sur la représentativité et ses conséquences pour les syndicats La hiérarchie des normes et les impacts pour la négociation collective Le syndicalisme actuel et ses enjeux</p>	<p>15h30 – 17h00 Le service communication fédéral au service des adhérents Les outils de communication fédéraux La communication fédérale et les réseaux</p>
Jour 3	<p>9h00 – 10h30 La création de la FGTA-FO Les valeurs de la FGTA-FO Les Secteurs d'activité de la fédération L'équipe fédérale et les secrétaires fédéraux</p> <p>10h45 – 12h15 Les services aux adhérents : la Plateforme avantages</p>	<p>13h45 – 15h15 La charte des valeurs de la FGTA l'INACS, la formation des adhérents La formation, un enjeux spécifique Les programmes de formation</p> <p>15h30 – 17h00 Conclusion du programme de formation Synthèse collective et individuelle</p>



FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME

« DÉCOUVERTE DE LA FGTA-FO »

FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL

Diffusion

Version V 0.1

❖ Moyens d'encadrement

Pour toute demande d'information, le participant peut contacter l'organisme INACS durant les heures suivantes du lundi au vendredi de 9h00/12h30 et 13h30/17h00 :

- Nom du contact : Linda MAREGHNIA ou Sinthia THAVANESALINGAM
- Soit par téléphone : 01 86 90 43 79
- Soit par mail : secretariat@inacs.fr

Vous pouvez également envoyer votre demande en ligne en remplissant le Bulletin d'inscription sur le site internet de l'INACS : www.inacs.fr

Le référent pédagogique est Michel ENGUELZ. Pour toute demande vous pouvez le contacter par mail : michel.enguelz@inacs.fr

❖ Moyens pédagogiques et techniques

➤ Supports

Les participants recevront le support de la formation en format PDF envoyé par mail ainsi qu'un corpus documentaire digital relatif à la thématique de la formation (documents universitaires, juridiques, de l'INRS...).

➤ Matériel nécessaire pour la formation en présentiel

- Une salle dont la taille est compatible avec le plan gouvernemental de lutte contre l'épidémie de COVID-19 en vigueur au moment de la formation
- Un vidéo projecteur et la possibilité de sonorisation
- 1 paper-board

Institut National de l'Alimentation, des Commerces et des Services

15, avenue Victor Hugo – 92170 Vanves - secretariat@inacs.fr

Enregistré sous le n° 11752406275 auprès du Préfet de Région d'Ile de France -

N° Siret : 403828023 00032 – TVA : FR 59 403 828 023

6



FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME

« DÉCOUVERTE DE LA FGTA-FO »

FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL

Diffusion

Version V 0.1

➤ **Matériel nécessaire pour la formation en distanciel**

- Un ordinateur comprenant un micro, une enceinte
- Une connexion Internet

❖ **Modalités de suivi et d'évaluation**

- La convocation, le livret d'accueil et le questionnaire d'entrée sont envoyés à l'apprenant 15 jours avant le début de la formation.
- L'intervenant remet le règlement intérieur, signe et fait signer la feuille d'émargement au stagiaire par demi-journées.
- L'attestation de formation est remise au stagiaire à la fin de la formation.

Le livret d'accueil et le règlement intérieur sont consultables sur notre site www.inacs.fr dans la rubrique « inscription ».

➤ **Évaluation formative**

- Chaque séquence fait l'objet d'un échange avec les stagiaires pour déterminer les compétences acquises (savoir, savoir-faire et savoir-être).
- Évaluation de l'intégration des connaissances par un quizz quotidien (téléphone portable nécessaire).

➤ **Évaluation sommative de la satisfaction du participant**

- Évaluation « à chaud » de la formation par un questionnaire remis au stagiaire à la fin de la formation.
- Évaluation « à froid » de la formation par un questionnaire envoyé aux stagiaires sous 2 mois par mail.

Institut National de l'Alimentation, des Commerces et des Services

15, avenue Victor Hugo – 92170 Vanves - secretariat@inacs.fr

Enregistré sous le n° 11752406275 auprès du Préfet de Région d'Ile de France -

N° Siret : 403828023 00032 – TVA : FR 59 403 828 023

7



FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME

« DÉCOUVERTE DE LA FGTA-FO »

FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL

Diffusion

Version V 0.1

Bon pour accord

Entreprise :

Nom du contact :

Adresse de facturation :

Signature :

Le Directeur de l'INACS

Institut National de l'Alimentation, des Commerces et des Services

15, avenue Victor Hugo – 92170 Vanves - secretariat@inacs.fr

Enregistré sous le n° 11752406275 auprès du Préfet de Région d'Ile de France -

N° Siret : 403828023 00032 – TVA : FR 59 403 828 023

8